



**Technoparc du Brégadan  
CS 50001  
13711 CASSIS Cedex**

## **INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

# **DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE BANCS D'ESSAIS MOTEUR POUR LES GROUPES ELECTROGENES**

### **PIECE JOINTE N°48 – PLAN D'ENSEMBLE**

<b>Tableau de suivi des modifications</b>				
<b>Date</b>	<b>Version</b>	<b>Rédacteur</b>	<b>Vérificateur</b>	<b>Modifications apportées</b>
19/09/2025	V1	V. DOUBLET (DEKRA)	M. CISSE (SIMB)	Version initiale pour validation
13/10/2025	V2	V. DOUBLET (DEKRA)	M. CISSE (SIMB)	Version finalisée

## PREAMBULE

L'article D.181-15-2 9° du code de l'environnement stipule que la demande d'autorisation doit comprendre :

*Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration.*

Etant donné la taille importante du site (2 ha de bâtiments) et afin de garantir une bonne lisibilité du plan, le plan d'ensemble est présenté à une échelle plus réduite : 1/500<sup>ème</sup>. Une demande de dérogation a été demandée dans le courrier de demande d'autorisation afin de transmettre ce document à une échelle plus réduite.

Les plans présentés ici sont les suivants :

1. Plan cadastral – au 1/2500<sup>ème</sup>
2. Plan de masse de la configuration projetée au 1/500<sup>ème</sup> avec limite de propriété
3. Plan des nouvelles installations projetées (Atelier d'essais GENSET, tunnel de dégraissage et de peinture) sans échelle

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

**SIMB - Plan de localisation du site et  
son voisinage proche**

Département :  
BOUCHES DU RHONE

Commune :  
CASSIS

Section : AN  
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2500

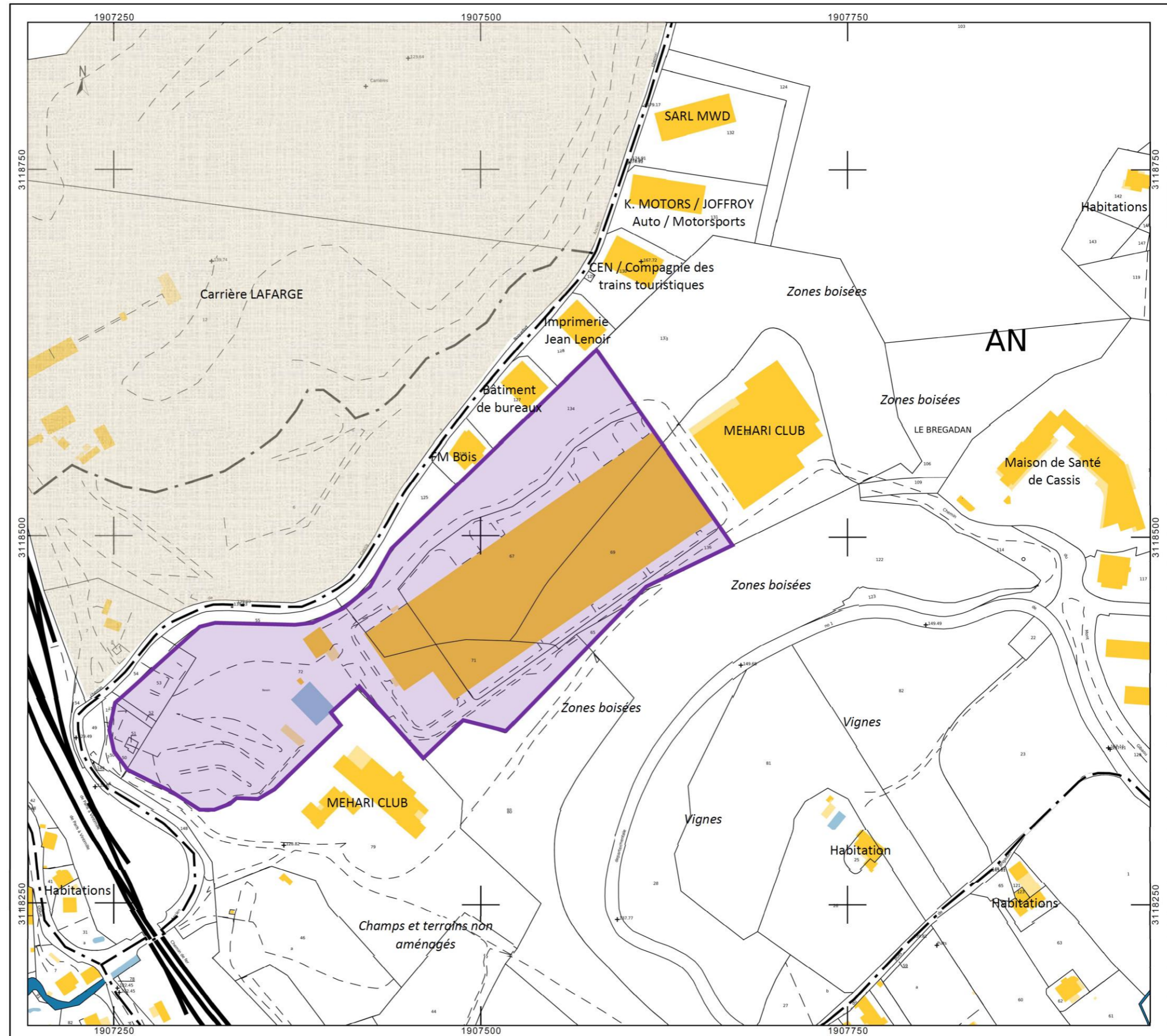
Date d'édition : 26/09/2025  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :  
CDIF MARSEILLE  
38 bd Baptiste Bonnet 13285  
13285 Marseille Cédex 8  
tél. 04 91 23 61 68 -fax  
cdif.marseille@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

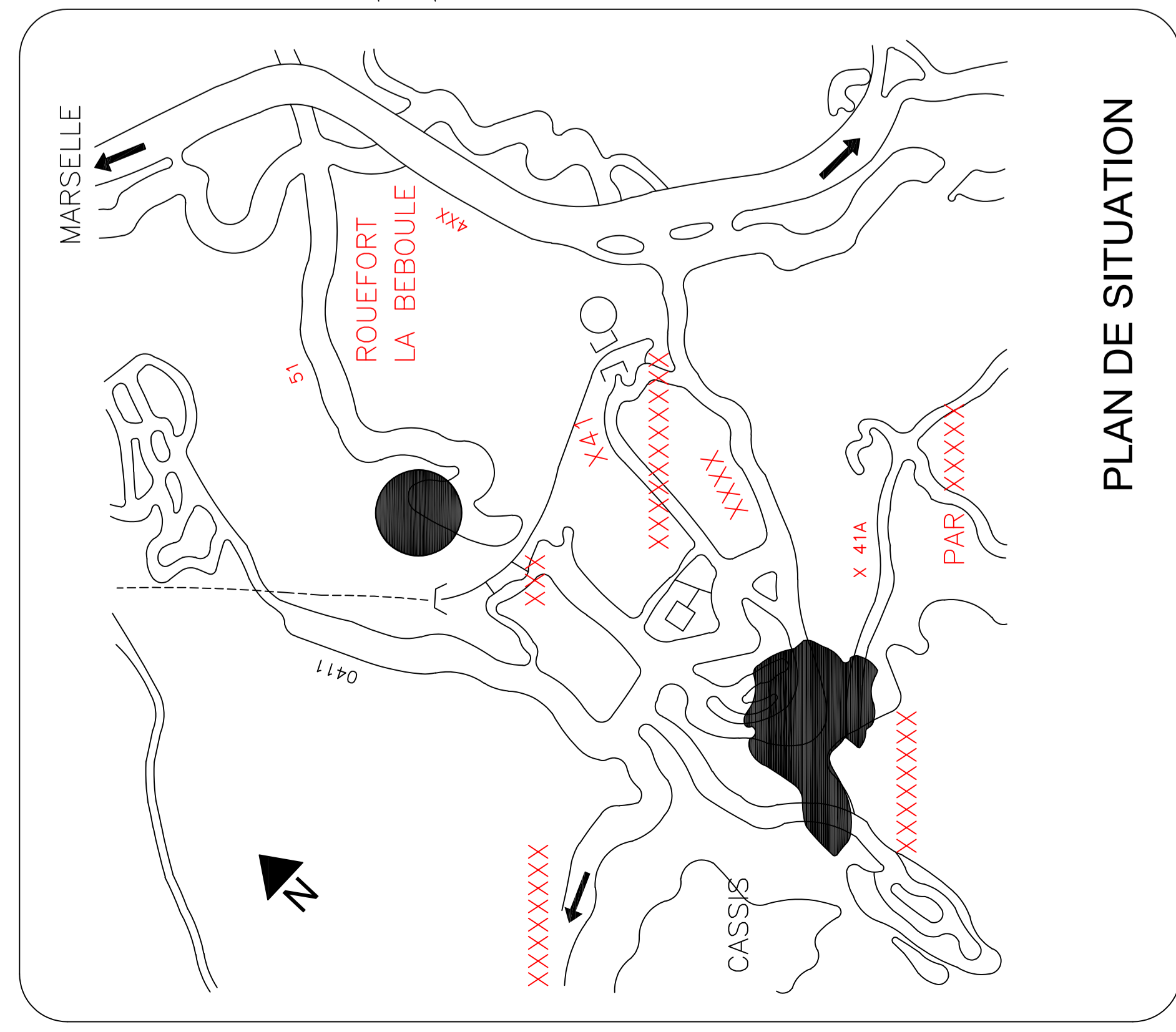
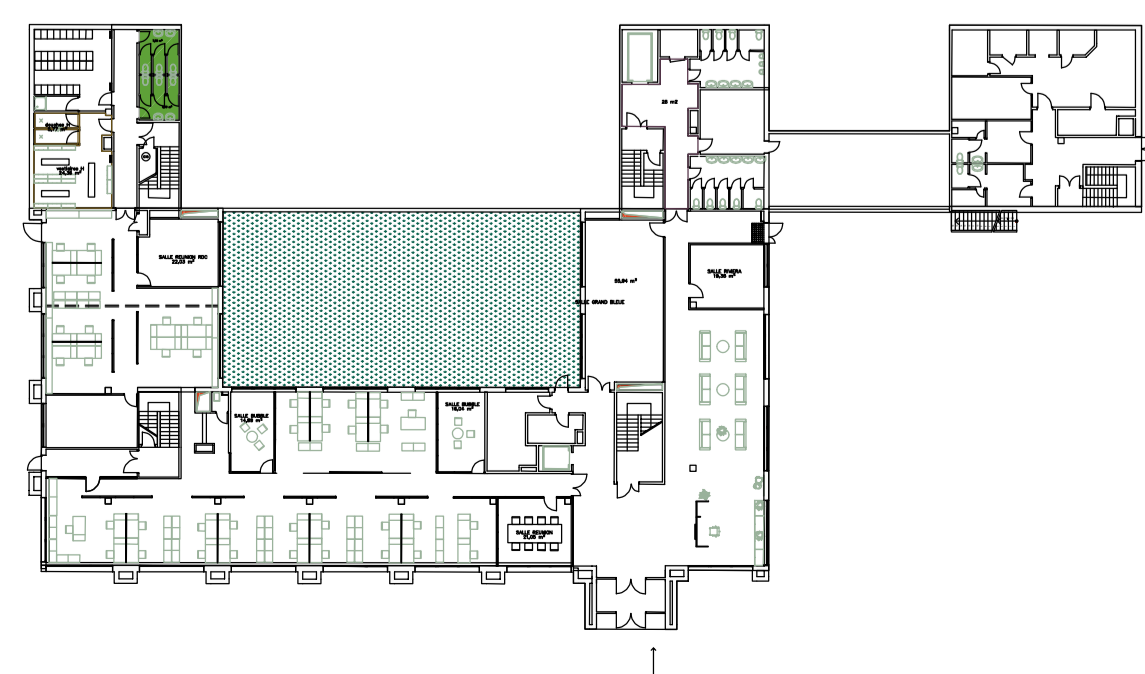
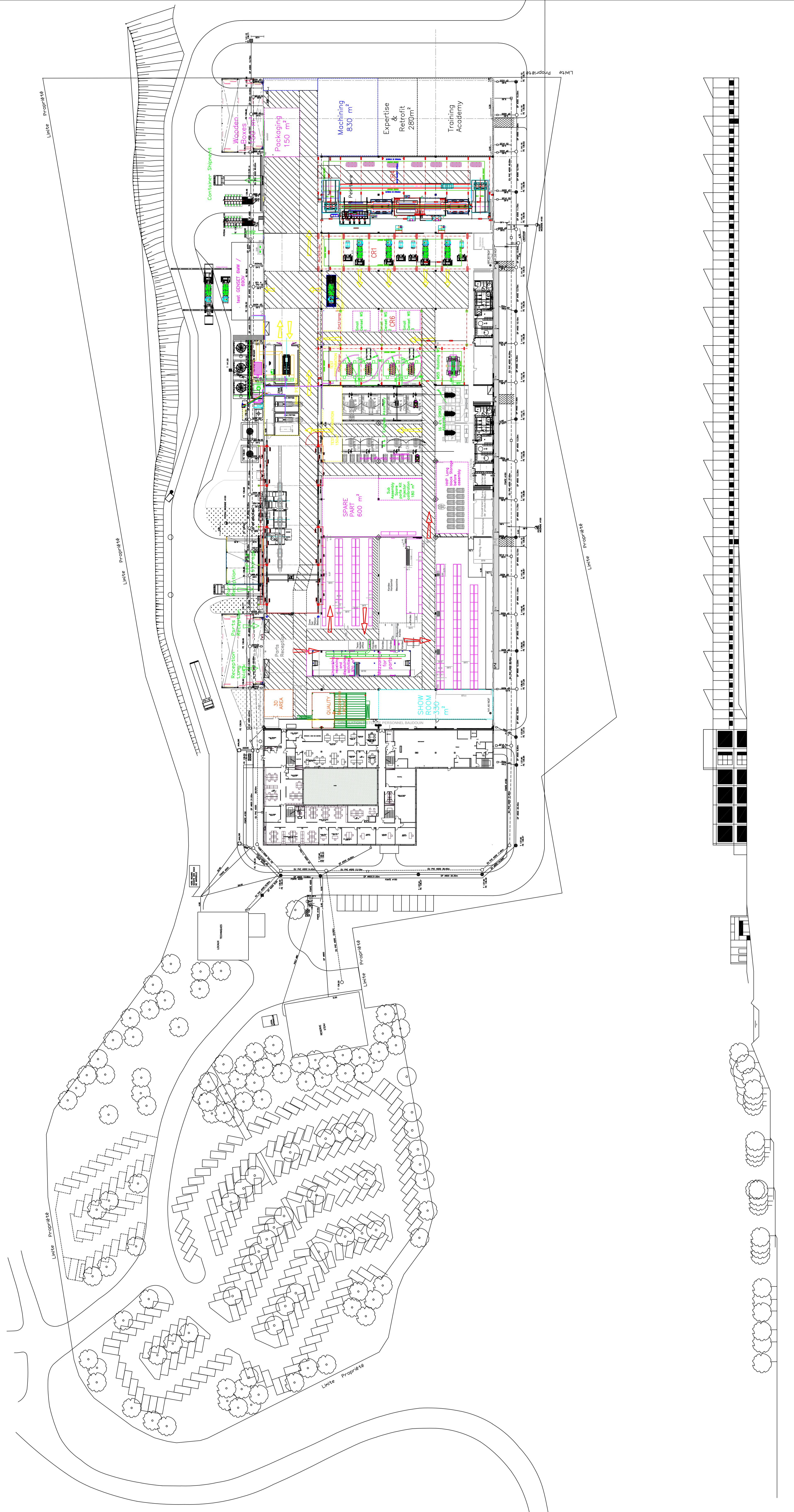
cadastre.gouv.fr  
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes  
publics



**Plan de masse SIMB au 1/500<sup>ème</sup>**

LEGENDE

- REGARD Ø800
- ⊗ REGARD Ø800 A GRILLE
- ▣ REGARD 60x60
- ▤ REGARD A GRILLE
- ◻ AVALOIR



PLAN DE SITUATION

